

A LA DÉCOUVERTE DE " ROGER VOICE"

Lors de notre réunion du 29 septembre, Olivier JEANNEL a présenté et a développé devant notre Assemblée le mode de fonctionnement d'une technique qui utilise la reconnaissance vocale au téléphone

« ROGER VOICE » est une application à installer sur IPHONE (à partir de 4S) ou SMARTPHONE (sous Android 4.1 et plus) comprenant internet en Wifi ou 3 G .Intégrée pendant un appel téléphonique, cette application est automatiquement téléchargée sur l'appareil .

Une fois l'application téléchargée et ouverte, il est possible de lancer un appel vers un numéro fixe ou mobile. Et démonstration sur place faite, **ce que dit notre interlocuteur s'inscrit sur le téléphone**. Notre adhérente, "cobaye" de l'expérience a été ravie de lire sur son appareil les propos tenus par Olivier, en tenant le téléphone bien en face d'elle pour lire.

En résumé l'application « Roger Voice » :

- Est immédiatement téléchargeable,
- Permet de passer des appels et de lire sur son téléphone la transcription de la réponse,
- Ne nécessite AUCUN INTERMEDIAIRE pendant la conversation
- Est disponible 24 h sur 24. Dans plusieurs langues.

Cette application nous est proposée pour un coût mensuel de 9.90 € avec une période d'essai gratuite d' un mois

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'application elle-même , sur les conditions de l'abonnement, envoyez un mail, à :

olivier@Rogervoice.com

ET FAITES NOUS PART DE VOTRE EXPERIENCE !!